

Octobre
2022

POLITIQUE EXTERNE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES



Dans le cadre de son activité, NEOLIA est amenée à collecter et à traiter des données à caractère personnel qui vous concernent en tant que prospect et/ou client.

Soucieuse de construire avec vous une relation de confiance durable et respectueuse de vos droits et libertés, NEOLIA s'engage en matière de protection des données à caractère personnel.



1. OBJECTIF DE CE DOCUMENT

L'objectif principal de ce document est de regrouper en un format concis, transparent, compréhensible et aisément accessible les informations concernant les traitements des données vous concernant, mis en œuvre par NEOLIA. La présente politique vous permettra de comprendre les conditions dans lesquelles vos données sont traitées, ainsi que de connaître vos droits à cet égard et de pouvoir les exercer de manière efficace auprès de nos services.



2. QUI SOMMES NOUS ?

NEOLIA est une filiale d'Action Logement, acteur de référence depuis plus de soixante ans dans le secteur du logement social et du logement intermédiaire en France.

NEOLIA est une Entreprise Sociale pour l'Habitat créée en 1948. L'objectif principal de l'entreprise est de loger les populations dans des conditions propices au bien vivre. Ainsi, NEOLIA propose des solutions locatives et d'accès à la propriété aux actifs, à leurs familles et à l'ensemble des populations de toutes générations, sur les territoires de Franche-Comté et d'Alsace.

3. DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES



NEOLIA a désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel dont les coordonnées sont les suivantes : dpo@neolia.fr / 03-81-99-19-82 / Délégué à la Protection des Données, 34 rue de la Combe aux biches, 25200 MONTBELIARD.

Ce délégué à la protection des données a la charge de conseiller, informer et contrôler le respect de la réglementation en matière de données à caractère personnel.

4. VOUS SAVEZ CE QUE NOUS TRAITONS COMME DONNEES



Dans un souci de transparence, NEOLIA prend soin d'informer les prospects et les clients de chacun des traitements qui les concernent.

Les prospects et les clients portent à la connaissance des personnes déclarées comme vivant à leur foyer la présente Politique de protection des données.

NEOLIA vous informe de la collecte, dans les conditions contractuelles et dans la présente politique.



5. ON VOUS DIT POURQUOI NOUS TRAITONS VOS DONNEES



Lorsque NEOLIA est amenée à traiter des données, elle le fait pour des finalités spécifiques : chaque traitement de données mis en œuvre poursuit une finalité légitime, déterminée et explicite.

Les finalités sont inscrites dans son registre des traitements. Les mentions d'information que nous portons à votre connaissance contiennent les finalités que NEOLIA poursuit lors du traitement de vos données.

6. DES DONNEES NECESSAIRES PAR RAPPORT AUX FINALITES POURSUIVIES



Pour chacun des traitements mis en œuvre, NEOLIA s'engage à ne collecter et n'exploiter que des données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

NEOLIA veille à ce que les données soient mises à jour, si nécessaire, et à mettre en œuvre des procédés pour permettre l'effacement ou la rectification des données inexactes.

7. LES CATEGORIES DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL QUE NOUS TRAITONS

Dans le cadre des traitements de données à caractère personnel dont les finalités vous seront présentées ci-après, NEOLIA collecte et traite notamment les catégories de données suivantes :

- Etat civil, données d'identification des locataires, candidats et occupants ou personnes destinées à occuper le logement, coordonnées ;
- Vie personnelle et vie professionnelle ;
- Informations financières économiques et fiscales ;
- Données de connexion et de fréquentation des sites internet et extranet ;
- Données de consommations locatives, données relatives aux demandes d'intervention, l'état des créances et l'historique des impayés, données relatives aux incidents locatifs et incivilités ;
- Images, photographies et sons dans le cadre de dispositifs de vidéosurveillance et vidéoprotection si votre immeuble est concerné ;
- Données d'accès et de restriction de la circulation (zone accessible, date de validité de l'accès, numéro d'immatriculation, numéro d'emplacement de stationnement) si concerné ;
- Appréciations sur les difficultés sociales des personnes, taux d'effort, reste à vivre, avis résultant de l'entretien préalable à l'attribution.

NEOLIA est également amenée à traiter toutes les données à caractère personnel contenues dans votre demande de logement social ou transmises dans le cadre d'enquêtes de satisfaction ou enquêtes obligatoires.

NEOLIA est amenée à disposer d'informations liées à la santé ou au Handicap dans le cadre d'évaluations sociales, d'aménagement spécifique du logement ou encore en cas de dommage corporel causé à un



locataire/occupant ou à un tiers dans le cadre d'un sinistre affectant le logement. Dans ce cadre, lorsque cela sera nécessaire elle demandera préalablement à la collecte de telles données le consentement de la personne.

NEOLIA peut également être amenée à traiter des données relatives à des infractions ou condamnations pénales comme les données relatives aux mesures ou ordonnance d'éloignement afin d'assurer la tranquillité et la sécurité des personnes.

NEOLIA ne traite pas de données à caractère personnel révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, ou encore l'appartenance syndicale, ni de données génétiques ou biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique.

Lorsque la collecte des données est rendue obligatoire pour l'octroi d'un logement, ou pour répondre à des obligations légales ou réglementaires, la personne concernée en sera informée. Les conséquences d'un défaut de réponse lui seront précisées.

Il est également précisé que les données à caractère personnel que vous communiquez à NEOLIA pourront servir à mettre à jour les données déjà détenues par NEOLIA pour les mêmes finalités que celles poursuivies initialement.

Les informations détenues par NEOLIA dans le cadre des contrats en cours pourront être utilisées dans le cadre de l'examen de toute nouvelle demande de logement en particulier en cas de mobilité.

8. L'ORIGINE DES DONNEES QUE NOUS TRAITONS

8.1 Les données personnelles déclaratives

Il s'agit des données personnelles que vous fournissez dans le cadre de :

- La candidature pour l'attribution d'un logement ;
- La conclusion d'un contrat de bail ;
- La déclaration d'un sinistre ;
- La prise de contact avec nos services et nos prestataires que ce soit par téléphone, courrier, mail, directement en agence ... ;
- La prise de contact via les sites internet, extranet de NEOLIA ;
- Votre navigation sur les sites internet, extranet de NEOLIA ;
- Les réponses à des enquêtes de satisfaction ou enquêtes obligatoires ;
- La participation à une animation comme une opération de jeu ou une réunion ;
- La gestion locative et patrimoniale des logements et de leurs accessoires, y compris la sécurité et la tranquillité résidentielle ;
- La gestion des relations avec les organismes d'aides au logement ;
- La gestion des relations avec les réservataires des logements ;
- Le suivi des impayés.

8.2 Les données personnelles générées par votre activité

L'exécution de votre contrat de bail génère des données vous concernant comme le solde, le quittancement ...



8.3 Les données personnelles inférées ou dérivées

Certaines données sont générées et/ou calculées à partir d'autres catégories de données, comme le reste à vivre.

8.4 Les données personnelles vous concernant provenant de tiers

Les données personnelles peuvent également provenir :

- De nos partenaires ;
- Des prestataires sous-traitants avec qui NEOLIA a conclu un contrat pour qu'ils interviennent pour le compte de NEOLIA comme : les prestataires d'enquête, les entreprises de réparation, la société qui assure l'astreinte ;
- Des tiers que vous avez mandatés pour gérer votre demande de logement social ;
- Des associations en faveur de l'accès au logement.

9. LES BASES JURIDIQUES ET LES FINALITES DE NOS TRAITEMENTS DE DONNEES

En tant que bailleur, NEOLIA met en œuvre des traitements de données à caractère personnel concernant les prospects et clients. Ceux-ci ayant les bases juridiques et principales finalités suivantes :

Traitement ayant comme base juridique : L'exécution d'un contrat (lorsque le traitement est nécessaire à la bonne exécution d'obligations contractuelles ou à l'exécution de mesures précontractuelles)

Finalités :

- **Gestion des ventes de logements neufs en accession à la propriété**
 - Enregistrement et instruction des demandes de logement en accession ;
 - Gestion des demandes de logement social en accession à la propriété : vente de logement social, contrat de construction de maison individuelle, vente en l'état futur d'achèvement, location-accession, parcelle ;
 - Sécurisation des opérations d'accession ;
 - Suivi des acquéreurs.
- **Gestion des ventes des logements sociaux anciens**
 - Gestion de la vente des logements sociaux ;
 - Etude des biens, des cibles, du positionnement marché, du prix de vente.
- **Gestion des consommations d'eau**
 - La facturation mensuelle de la consommation individuelle d'eau sur la base d'un forfait, actualisé annuellement à la suite de l'intégration des données annuelles de consommation réelle ;
 - Alertes en cas d'erreur de fonctionnement.
- **Constitution des dossiers des candidats au logement social en location (instruction, attribution, transfert de bail)**
- **Gestion des copropriétés**
- **Gestion des précontentieux**



- Gérer le précontentieux ;
- Gérer le recouvrement à l'amiable ;
- Accompagner les clients face aux difficultés liées à l'impayé de loyer ;
- Analyser la situation financière des locataires ;
- Suivre les impayés de loyer.
 - **Gestion des Contentieux**
 - Rechercher les éléments et pièces nécessaires au contentieux ;
 - Gérer et suivre le contentieux en lien avec le locataire : procédures déclenchées ;
 - Gérer le recouvrement contentieux des clients présents et partis ;
 - Analyser la situation financière des locataires et apprécier les difficultés sociales.
 - **Gestion des loyers et charges**
 - Calcul des charges ;
 - Régularisation des charges ;
 - Gestion des avis d'échéances ;
 - Quittancement.
 - **Gestion de la relation contractuelle**
 - Gérer la mise en location du patrimoine immobilier à caractère social ;
 - Gérer les avenants aux contrats locataires ;
 - Gérer les entrées (baux) et sorties des locataires (congés) ;
 - Gérer la relation contractuelle avec le locataire.
 - **Gestion des contrôles d'accès aux immeubles d'habitation**
 - Gérer les badges des locataires ;
 - Contrôler nominativement les accès aux zones d'habitation et aux parkings.
 - **Gestion des allocations logement des locataires (AL, APL)**
 - Mise en place du versement direct des aides au bailleur ;
 - Gestion et suivi des allocations logements ;
 - Consultation de données afin d'accomplir la mission de bailleur social.
 - **Gestion des demandes d'adaptation des logements**
 - **Gestion des travaux locataires**
 - Gérer les travaux locataires ;
 - Gérer les bons de travaux des locataires ;
 - Recenser et planifier les travaux engagés ou à engager par logement ;
 - Répondre aux réclamations techniques des locataires à la suite de travaux ;
 - Organiser la bonne réalisation des travaux et suivre la levée des réserves et/ou les quitus d'intervention.
 - **Gestion et entretien du patrimoine**
 - Gestion de la maintenance et de l'entretien du parc loué y compris les logements et les foyers ;
 - Gestion de l'entretien courant des parties communes et privatives du patrimoine.
 - **Gestion de la relation client**
 - Gestion des relations avec les clients ;
 - Suivi des contacts réalisés par le locataire et des événements le concernant au cours de sa relation contractuelle ;
 - Création et suivi des demandes administratives et techniques des demandeurs de logements et des



- locataires ;
- Gestion de l'astreinte.
 - **Gestion de l'extranet locataire**
- Gestion de l'extranet client ("Espace Locataire") ;
- Gestion des comptes des locataires (suivi de l'inscription, l'identification et la consultation) ;
- Gestion du paiement en ligne ;
- Gestion des demandes.
 - **Suivi Troubles de la tranquillité et de la sécurité résidentielle**
- Suivre les troubles de la tranquillité du voisinage ;
- Suivre les locataires qui font des troubles de voisinage ;
- Gérer et suivre le contentieux en lien avec le locataire : procédures déclenchées ;
- Assurer la jouissance paisible des logements.

Traitement ayant comme base juridique : L'obligation légale (imposée par des textes réglementaires à NEOLIA en tant que bailleur de logements)

Finalités :

- **Gestion des droits des personnes et liste des oppositions**
 - Gestion et suivi des demandes d'exercice des droits ;
 - Gestion et suivi de la liste des oppositions.
- **Gestion des Commissions d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL)**
- **Traçabilité des décisions des CALEOL**
- **Gestion de la comptabilité**
 - Assurer la comptabilité de l'organisme jusqu'à l'établissement du bilan ;
 - Saisie, pointage, classement des pièces comptables ;
 - Traitement de la totalité des données comptables ;
 - Traitements des paiements et encaissement ;
 - Notes de frais.
- **Gestion de l'élection des représentants des locataires**
 - Organiser l'élection des représentants des locataires ;
 - Dépôt des candidatures, information des locataires par courrier individuel ;
 - Organisation du vote par correspondance et par voie électronique, gestion des opérations d'émargement et de dépouillement des votes, établissement et signature du PV des résultats.
- **Gestion des enquêtes SLS et OPS** : Réalisation d'enquêtes réglementaires " Supplément de Loyer de Solidarité " et " Occupation du Parc Social ".
- **Gestion des opération ANRU, enquête et relogement**
- **Gestion et suivi des réhabilitations**
 - L'avis sur les travaux ;
 - Le vote sur l'augmentation des loyers.

Traitement ayant comme base juridique : La mission d'intérêt public (traitement nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public)

Finalité :



- **Enregistrement et traitement des demandes de logement social en location (CERFA + pièces justificatives)**

Traitement ayant comme base juridique : L'intérêt légitime poursuivi par NEOLIA

Finalités :

- **Gestion de la prospection locataires et demandeurs**
 - Gestion d'un fichier de locataires ;
 - Envoi de communications et d'informations commerciales par voie postale, par exemple ;
 - Sélection, personnalisation des offres.
- **Gestion de la prospection non-locataire et non-demandeur**
 - Gestion d'un fichier de prospects (non-demandeurs) ;
 - Envoi de communications et d'informations commerciales par voie postale, par exemple ;
 - Sélection, personnalisation des offres.
- **Gestion des contacts et demandes d'informations**
- **Vidéosurveillance et vidéoprotection des biens et des personnes**
 - Mise en place et gestion de dispositifs de vidéosurveillance dans les parties communes des immeubles d'habitation halls, parkings, aux fins d'assurer la sécurité des biens et des personnes.
- **Encadrement des projets des associations en faveur des locataires**
 - Contribuer à la mise en œuvre de projets en faveur des locataires ;
 - La gestion des projets de développement local sur le patrimoine, chantiers d'insertion, reporting et suivi des projets.
- **Gestion des enquêtes de satisfaction, enquêtes qualité**
 - Gérer les Enquêtes Facultatifs / Suivi qualité ;
 - Evaluer la satisfaction des locataires concernant les actions et services ;
 - Recueillir la satisfaction pour mettre en place des plans d'actions ;
 - Recueillir des informations auprès des locataires nouveaux entrants.
- **Gestion des écoutes et des enregistrements des conversations téléphoniques du service Clientèle**
- **Gestion du patrimoine**
 - Garantir la pérennité, le bon état d'entretien et l'attractivité commerciale du patrimoine.
- **Gestion des sinistres**
 - Suivre les dossiers sinistres, multirisques immeubles, les dommages ouvrages et responsabilités civiles ;
 - La gestion des sinistres intervenus sur le patrimoine.

Traitement ayant comme base juridique : Le consentement (la personne concernée a explicitement donné son accord)

Finalités :

- **Gestion du suivi social des locataires**
 - Assurer l'accompagnement social des familles ou personnes en difficulté ;
 - Assurer la traçabilité des interventions sociales (date, objet, engagements, réciproques) ;
 - Suivre l'avancement de l'accompagnement social des familles de locataires ;
 - Gérer les accords des locataires à l'accompagnement social.



- **Demande de logement ou mutation nécessitant une appréciation des difficultés sociales**

10. LES DESTINATAIRES DE VOS DONNEES

Les données à caractère personnel collectées, de même que celles qui sont recueillies ultérieurement, sont destinées à NEOLIA en sa qualité de responsable du traitement.

En outre NEOLIA veille à ce que seules des personnes habilitées puissent avoir accès à vos données pour le besoin de leurs missions.

Vous êtes informé(e) que vos données peuvent faire l'objet d'une communication aux services institutionnels, aux partenaires sociaux, à ses partenaires contractuels et financiers, aux médiateurs et aux prestataires, chacun pour ce qui les concerne et aux autorités légalement habilitées à en connaître, aux organismes du logement représentatifs du logement social et intermédiaire, aux réservataires, aux membres des CALEOL, aux compagnies d'assurance, aux services instructeurs des dossiers d'agrément dans le cadre des procédures d'accession via un Prêt Social Location Accession, à Action Logement, aux copropriétaires, aux membres du conseil syndical, aux services du syndic chargés de la gestion de la copropriété, aux administrateurs provisoires, aux syndicats judiciaires, aux mandataires ad hoc, aux gardiens de résidences.

En cas de cession de logements ou notamment de fusion-absorption, les données à caractère personnel pourront être transmises à la nouvelle entité dans le but d'assurer la reprise des engagements contractuels. Il en va de même en cas de cession d'un bien immobilier appartenant à NEOLIA, les données locataires sont susceptibles d'être transmises au nouveau bailleur afin d'organiser, de préparer et d'assurer la reprise des engagements pris au titre du bail.

Par ailleurs, NEOLIA peut transmettre vos coordonnées afin de permettre aux prestataires d'entretien des logements d'intervenir.

11. LE TRANSFERT DE VOS DONNEES HORS DE L'UNION EUROPEENNE

NEOLIA veille à ne pas effectuer de transfert de vos données vers des pays ou organismes situés en dehors de l'Union Européenne.

Si toutefois, NEOLIA devait avoir besoin de transférer vos données en dehors de l'Union Européenne, elle ne le ferait qu'après avoir pris les mesures nécessaires et adéquates pour assurer un niveau de protection et de sécurité de vos données à caractère personnel équivalent à celui proposé au sein des états membres de l'Union Européenne.

12. LES DUREES POUR LESQUELLES NOUS CONSERVONS VOS DONNEES



NEOLIA fait en sorte que les données soient conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées seulement pendant une durée nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles



sont traitées.

Les durées de conservation que NEOLIA applique à vos données à caractère personnel sont proportionnées aux finalités pour lesquelles elles sont collectées.

Les données sont conservées, principalement, durant toute la période de la relation contractuelle. Elles pourront être conservées pendant des durées plus longues pour gérer des réclamations et contentieux le cas échéant, ainsi que pour répondre à des obligations légales et/ou réglementaires et au contrôle des autorités compétentes.



13. LA SECURITE DE VOS DONNEES

NEOLIA accorde une importance particulière à la sécurité de vos données à caractère personnel.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre pour que les données soient traitées de façon à garantir leur protection contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle qui pourraient porter atteinte à leur confidentialité ou à leur intégrité.

Lors de l'élaboration et de la conception, ou lors de la sélection et de l'utilisation des différents outils permettant le traitement de vos données à caractère personnel, NEOLIA s'assure que ces derniers offrent un niveau de protection adéquat des données traitées.

NEOLIA met ainsi en œuvre des mesures respectueuses des principes de protection dès la conception et de protection par défaut des données traitées.

En cas de recours à un prestataire, NEOLIA ne lui communique des données à caractère personnel qu'après avoir obtenu de ce dernier un engagement et des garanties sur sa capacité à répondre à ces exigences de sécurité et de confidentialité.

Dans le respect de ses obligations légales et réglementaires, NEOLIA conclut avec ses sous-traitants des contrats définissant précisément les conditions et modalités de traitement des données personnelles par ces derniers.

14. LES COOKIES ET AUTRES TRACEURS

NEOLIA a défini une politique spécifique en matière de cookies accessible [ici](#).

15. LES DROITS QUI VOUS SONT RECONNUS

NEOLIA est soucieuse du respect des droits qui vous sont accordés dans le cadre des traitements de vos données à caractère personnel mis en œuvre.



15.1 Votre droit d'accès

Lorsque vos données font l'objet d'un traitement, vous disposez du droit de demander à y accéder.

L'exercice du droit d'accès vous permet d'obtenir et vérifier les données que NEOLIA détient sur vous. Il permet également de contrôler l'exactitude des données et, au besoin, de les faire rectifier ou effacer. NEOLIA vous fera parvenir une copie des données qu'elle détient sur vous dans un format compréhensible.

NEOLIA vous demandera, au préalable, tout document permettant de prouver votre identité (ex. copie de pièce d'identité).

Ce droit d'accès peut s'exercer par voie électronique ou par courrier. L'accès à ce droit est gratuit. Dans certains cas, des frais raisonnables liés au traitement de votre dossier pourront vous être demandés.

15.2 Votre droit à la rectification de vos données

Vous avez la possibilité de demander à NEOLIA que vos données personnelles, soient rectifiées, complétées si celles-ci sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

15.3 Votre droit à l'effacement de vos données

Vous pouvez demander à NEOLIA l'effacement de vos données à caractère personnel lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- Les données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été initialement collectées ou traitées ;
- Vous retirez le consentement préalablement donné ;
- Vous vous opposez au traitement de vos données lorsqu'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ;
- Le traitement de données n'est pas conforme aux dispositions de la législation et de la réglementation applicable.

Votre attention est attirée sur le fait que le droit à l'effacement des données n'est pas un droit général et qu'il ne pourra être exercé que si un des motifs prévus dans la réglementation applicable est présent.

Ainsi, si aucun de ces motifs n'est présent, NEOLIA ne pourra répondre favorablement à votre demande. Tel sera le cas si NEOLIA est tenue de conserver vos données en raison d'une application légale ou réglementaire ou pour la constatation, l'exercice ou la défense des droits en justice.

15.4 Votre droit à la limitation des traitements de vos données

Vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles dans les cas prévus par la législation et la réglementation.

15.5 Votre droit de vous opposer aux traitements de vos données



Vous disposez du droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement de vos données à caractère personnel dont la base juridique est l'intérêt légitime poursuivi par le responsable du traitement.

En cas d'exercice d'un tel droit d'opposition, NEOLIA veillera à ne plus traiter vos données à caractère personnel dans le cadre du traitement concerné sauf s'il peut être démontré que NEOLIA a des motifs légitimes et impérieux pour maintenir ce traitement. Ces motifs devront être supérieurs à vos intérêts et à vos droits et libertés, ou le traitement se justifier pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Vous disposez du droit de vous opposer à la prospection commerciale ainsi qu'au profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection.

Notamment, en matière de prospection commerciale, il est rappelé que vous pouvez vous opposer à recevoir de la prospection par voie postale ou par téléphone de la part NEOLIA et de ses partenaires.

15.6 Votre droit à la portabilité de vos données

Le droit à la portabilité offre aux personnes la possibilité de récupérer une partie de leurs données dans un format ouvert et lisible par machine. Elles peuvent ainsi les stocker ou les transmettre facilement d'un système d'information à un autre, en vue de leur réutilisation à des fins personnelles.

Ce droit s'applique si ces trois conditions sont réunies :

- Le droit à la portabilité est limité aux données personnelles fournies par la personne concernée et aux données d'exécution du contrat.
- Il ne s'applique que si les données sont traitées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont donc pas concernés) et sur la base du consentement préalable de la personne concernée ou de l'exécution d'un contrat conclu avec la personne concernée.
- L'exercice du droit à la portabilité ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés de tiers, dont les données se trouveraient dans les données transmises à la suite d'une demande de portabilité.

Vous pouvez demander la portabilité des données selon la procédure définie ci-dessous en précisant si vous souhaitez recevoir vos données vous-mêmes ou, si cela est techniquement possible pour NEOLIA, que vos données soient transmises directement à un autre responsable de traitement.

Dans ce dernier cas, vous veillerez à indiquer à NEOLIA la dénomination exacte de ce responsable, ses coordonnées ainsi que le service ou la personne qui devrait en être destinataire. Afin de faciliter l'exercice de ce droit vous devrez informer ce destinataire de votre demande auprès de NEOLIA.

15.7 Votre droit de retirer votre consentement

Lorsque les traitements de données mis en œuvre par NEOLIA sont fondés sur votre consentement, vous pouvez le retirer à n'importe quel moment. NEOLIA cessera alors de traiter vos données à caractère personnel sans que les opérations antérieures pour lesquelles vous aviez consenti ne soient remises en cause.

15.8 Votre droit d'introduire un recours auprès de la CNIL



Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy 75007 Paris) sur le territoire français et ce sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel.

15.9 Votre droit de définir des directives post-mortem

Vous avez la possibilité de définir des directives particulières relatives à la conservation, l'effacement, la communication de vos données personnelles après votre décès, auprès des services de NEOLIA selon les modalités ci-après définies. Ces directives particulières ne concerneront que les traitements mis en œuvre par NEOLIA et seront limitées à ce seul périmètre.



15.10 Les modalités d'exercice de vos droits

Tous les droits énumérés ci-avant peuvent être exercés à l'adresse électronique suivante : dpo@neolia.fr ou par courrier à l'adresse postale suivante Délégué à la Protection des Données, 34 rue de la Combe aux biches, 25200 MONTBELIARD.

Il vous est recommandé de joindre à votre demande, le [formulaire d'exercice des droits NEOLIA](#) complété.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devrez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur celle-ci, NEOLIA pourra vous demander de fournir des informations supplémentaires apparaissant nécessaires à votre identification, y compris la photocopie d'un titre d'identité.

16. PROSPECTION PAR COURRIER ELECTRONIQUE ET ENVOI D'INFORMATIONS POUR L'EXECUTION DU CONTRAT DE BAIL



Si vous êtes locataire NEOLIA :

NEOLIA pourra vous adresser des courriers électroniques (emails, sms, mms) dans le cadre strict de l'exécution du contrat de bail que vous avez conclu.

NEOLIA peut, également, vous adresser par courrier ou courrier électronique (emails, sms, mms) des informations dans le cadre de la promotion du parcours résidentiel.

Si vous n'êtes pas locataire NEOLIA :

NEOLIA et ses partenaires peuvent, si vous l'acceptez, vous adresser par courrier électronique (emails, sms, mms) des informations et offres commerciales concernant des logements ou autres produits et prestations. Le recueil de votre consentement sera sollicité soit en ligne sur le site, soit à l'occasion des échanges avec les services de NEOLIA.

Dans les deux cas :

Vous pouvez à tout moment vous y opposer et retirer votre consentement en cliquant sur le lien se trouvant dans l'email qui vous a été envoyé, en envoyant stop au numéro figurant dans le message reçu ou en informant le Délégué à la protection des données ou votre interlocuteur de votre souhait.



17. VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES OU SUR CE DOCUMENT ?

Si vous avez des questions, sur la protection de vos données, le délégué à la protection de NEOLIA se tient à votre disposition à l'adresse mail suivante : **dpo@neolia.fr**.

